

CANDIDATER EN MASTER FLE

Le nombre de place en master FLE est limité, les candidatures sont étudiées par une commission de sélection. Pour le master 1 et 2, une seule campagne de recrutement a lieu chaque année au printemps pour la rentrée suivante en septembre. Les dates exactes de la campagne de recrutement sont publiées sur la plateforme Monmaster (pour le Master 1 FLE présentiel) et sur e-candidat (Pour le Master 1 distanciel et le Master 2).

→ **Ne pas écrire aux responsables pédagogiques de la formation ou au Secrétariat de la cellule Master en amont de votre candidature.** Seule la commission de sélection se prononcera sur votre candidature. Toutes les informations nécessaires à votre candidature sont répertoriées ici : procédures de candidature, conditions d'accès et critères de sélection.

1. Vous êtes étudiant étranger :

1. Prendre contact avec Campus France (s'il existe dans votre pays).

Voir > Étudier à Montpellier : <http://relations-internationales.upv.univ-montp3.fr/mobilites-etudiantes/>

2. Prendre contact avec le service des relations internationales de l'Université : <http://www.univ-montp3.fr/ri/>

3. Conditions d'accès:

- Être titulaire d'une **licence de français**

- Justifier d'un niveau de compétence en langue française (**DALF C2**).

4. Critères de sélection

- Résultats obtenus aux diplômes et certification en langue

- Expérience éventuelle dans l'enseignement (FLE, langues ou autre domaine)

NB : Ne sont traités par la commission de sélection que les dossiers transmis par le service des relations internationales.

2. Vous êtes étudiant étranger inscrit actuellement dans une université française :

Prendre contact avec le service des relations internationales : <http://www.univ-montp3.fr/ri/>

3. Vous êtes (ou avez été) étudiant français et vous êtes titulaire d'une licence de l'université Paul-Valéry ou d'une autre université :

3.1 Vous souhaitez étudier pour la formation en présentiel. Vous devez candidater via la plateforme nationale **Monmaster** ; votre demande sera examinée par la commission de sélection.

3.2 Vous souhaitez candidater pour la formation à distance. Vous devez candidater via le logiciel **e-candidat** accessible par la page d'accueil du site internet de l'université Paul-Valéry ; votre demande sera examinée par la commission de sélection.

NB : Il s'agit bien du portail e-candidat de l'Université Paul-Valéry Montpellier III

2. Conditions d'accès en Master 1 :

- Etre titulaire d'une licence

3. Critères de sélection en Master 1 :

- Etre titulaire de préférence d'une licence en Sciences du langage, Langues, Lettres, Sciences de l'éducation.

- Avoir obtenu la prépro FLE ou le DU FLE à l'UPV

- Avoir obtenu une prépro FLE ou un DU FLE dans une autre université

- Expérience éventuelle dans l'enseignement (FLE, langues ou autre domaine)

4. Conditions d'accès en Master 2

Les étudiants ayant obtenu un master 1 FLE à l'UPV accèdent de droit en Master 2 FLE, ils n'ont pas besoin de candidater.

Le nombre de places étant limité, nous étudions toutefois d'éventuelles candidatures d'étudiants ayant obtenu un master 1 de didactique du FLE dans une autre université. Dans ce cas, les candidatures doivent être déposées via le logiciel **e-candidat** accessible par la page d'accueil du site internet de l'université Paul-Valéry ; votre demande sera examinée par la commission de sélection.

5. Vous souhaitez candidater en Master FLE dans le cadre de la formation continue, merci de prendre contact avec le SAFCO itic.fc@univ-montp3.fr (Bât. B - 4e ét.) TÉL. 04 67 14 55 55

6. Vous êtes étudiant français titulaire d'un diplôme étranger :

Prendre contact avec le service des relations internationales : <http://www.univ-montp3.fr/ri/>

7. Candidater pour une formation en présentiel et/ou à distance

Il s'agit de deux candidatures distinctes. Vous pouvez candidater à l'un, à l'autre ou les deux.

8. Comment être informé des résultats de la procédure de sélection ?

Suite à votre demande de candidature sur **monmaster** ou sur **e-candidat**, vous recevrez la décision de la commission de sélection généralement en juin ; vous recevrez les informations utiles à votre inscription administrative si votre candidature a été retenue.